

Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2020

Qui s'est déroulée à Huis Clos

Le 26 novembre 2020, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle des Fêtes de la commune sous la présidence de Cyril TRINQUET, Maire,

Etaient présents : M. Cyril TRINQUET, M. Armand TARTRAT, M. Jean SARCINELLA, M. Bruno CAMUZAT, M. Julien CAMUZAT, Mme Joëlle PASTANT, M. Olivier LAVAUULT, M. Marc SERGENT, Mme Catherine QUERIN, Mme Marie-France JUDAS

Secrétaire de séance : Madame Joëlle PASTANT

1. **Renouvellement de la convention avec Nièvre Ingénierie (Urbanisme)** :
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité de renouveler la convention avec l'organisme.
2. **Choix des locataires pour le logement n°1** :
Le Conseil Municipal accepte la demande de Madame DEBRIL Jennifer sous réserve qu'une personne se porte garant pour le paiement des loyers.
3. **Choix fournisseurs d'électricité** :
Après recherches, la commune peut encore prétendre aux tarifs réglementés par l'état pour le fournisseur électrique. Aucun changement de contrat n'aura lieu.

Questions diverses :

1. **Association pour les chats de la commune** :
Le Conseil Municipal va prévoir au budget 2021 une somme pour la stérilisation des chats et se renseigner pour le problème des pigeons dans le bourg.
2. **Chemin du HUARD** :
M. Etienne Michel demande que le chemin du HUARD soit goudronné.
D'après la DDT un chemin communal ne peut être goudronné. S'il doit l'être, il faudra changer le chemin communal en voie communale ce qui implique un changement de longueur de voirie communale et donc des taxes locales. Une étude comprenant une enquête publique devrait être mise en place.
La commune peut également demander aux riverains concernés par cette voirie de participer aux montant des travaux à hauteur 50%.
3. **L'Eglise** :
L'Architecte des Bâtiments de France a visité l'église et laisse entendre que l'Eglise n'est pas si dégradée que ce que le rapport de l'architecte BURI le laisse entendre.
La Commune va demander des devis pour une nouvelle étude (via un maître d'œuvre), pour la toiture de l'Eglise pour y voir plus claire et pour prévoir une éventuelle demande de subvention l'année prochaine.
4. **Chemin de la Chapelle** :
Monsieur le Maire va demander des devis pour renforcer un morceau du chemin qui se trouve dégradé (environ 400 m).
5. **Décorations de Noël** :
Les décorations de Noël seront renouvelées en partie cette année et des chemins de câbles et prises étanches seront achetés.
6. **Eclairage Public (changement des horloges sur les lampadaires)** :
Le SIEEEN (Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre) va procéder au remplacement des horloges de l'éclairage public. Le SIEEEN va prendre à sa charge 75% du montant des travaux et la commune 25 (soit 1335€) la somme sera incluse dans le budget 2021.
Dans le but de faire des économies d'énergie, la Commune souhaite changer l'horaire d'extinction de l'éclairage public le soir (21 h 30 au lieu de 22h).
7. **Assurance GROUPAMA** :
M. Belle-Anne de chez Groupama a refait le tour des assurances de la commune pour le renouvellement des contrats. Seule une assurance responsabilité civile des élus a été ajoutée pour un montant de 80€ annuels.
8. **Association des Anciens Combattants** :
L'Association des Anciens Combattants a été dissolue.
La Commune reprend à sa charge les cérémonies.

Levée de séance : 22 h 15

